

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 09 mars à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Gérard ROURE

Absent (1) : Frédéric CHAZELLE

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Danièle HORTALA

Date convocation : 27/02/2024

10 ► ACHAT EPAREUSE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'épareuse de la commune est en très mauvais état et que des frais très importants sont à prévoir dessus. Il semblerait plus judicieux de la remplacer.

Deux devis ont alors été réalisés : un de 24 500 euros HT présenté par les établissements FOUGERES d'Ambert, un de 20 990 € présenté par la société AGRO-SERVICE 2000 de Champdiéu.

Il informe qu'il est en attente d'un 3^{ème} devis.

A savoir que l'achat d'une épareuse n'est pas subventionnable.

Un emprunt pour cet achat sera peut-être à envisager.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ autorise Monsieur le Maire à retenir l'offre la mieux-disante pour l'achat d'une épareuse, dans la limite de 26 000 € HT.

↳ autorise Monsieur le Maire à entrer en contact avec un établissement bancaire pour obtenir une proposition de financement

↳ autorise M. Le Maire à signer les documents correspondants

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Michel ROCHE

